

Site	Certification			Conclusion
	Dossier N°	Date d'audit	Organisme	
CURIE Cholet (49)	P249415/P3, P4 et P5	15/10/2025	LNE	1 NC
PAPIN – BEL AIR Cholet (49)	P249415/P3, P4 et P5	15/10/2025	LNE	2 NC
ARGENTON Argentonay (79)	P249415/P3, P4 et P5	15/10/2025	LNE	1 NC

Remarques de l'auditeur

Aucune plainte n'a été enregistrée en rapport avec des pollution causée par des GPI.

Le nettoyage du filtre hydrocarbure est effectué tous les ans.

Le site ARGENTON a renforcé la prévention des pertes de GPI grâce à l'installation :

- De bordures périphériques et de plusieurs avaloirs, orientant les eaux pluviales vers le bassin de rétention.
- Du séparateur cyclonique en sortie du bassin.

Constatation d'audit

Points conformes :

- Identification des zones où des GPI sont susceptibles d'être rejetés ou répandus accidentellement dans l'environnement.
- Vérification périodique des manipulations et conception d'emballages, utilisés pour le stockage et le transport des GPI, afin d'éviter la dispersion des GPI.
- Confinement et ramassage de tout GPI répandu accidentellement dans l'enceinte du site.
- Formation et sensibilisation, notamment par voie d'affichage, du personnel et des tiers intervenant sur le site.
- Réalisation des contrôles internes semestriels de ces procédures.

Point conforme à surveiller au prochain audit :

Ajout de tamis en amont des filtres hydrocarbure pour retenir les GPI les plus gros, éviter la surcharge des filtres et réduire la fréquence de maintenance.

Traitement des points à surveiller du dernier audit :

N°1 : La distinction entre le stockage de poudre et de granulés, ainsi que l'identification des flux de matière, permettraient une meilleure vérification de la pertinence des moyens mis en place.

- Aucune action n'a été réalisé car les GPI sont stockés indifféremment dans des sacs ou big bags.

N°2 : Des actions pourraient être mises en place pour s'assurer que le personnel, exposé au risque de perte de GPI, a bien été sensibilisé.

- Plusieurs dispositifs ont été mis en place : audits internes mensuel sur les GPI et hydrocarbures, formations annuelles et analyse environnementale par atelier, affichages au niveau de chaque atelier et réunion de performance mensuelle dans les ateliers.

Non-conformités :

1) Concernant les sites de CURIE et PAPIN, les pentes renvoient vers un avaloir de sortie vers le réseau d'eau pluviale domestique sans tamis ni filtre hydrocarbure.

2) Concernant BEL-AIR, les pentes ne permettent pas de renvoyer toutes les eaux de pluie vers l'avaloir de sortie équipé d'un filtre hydrocarbure.

3) Concernant ARGENTON, il n'existe pas de procédure ni de fréquence de nettoyage du bassin de rétention.

Action correctives proposées :

- Réalisation du standard de nettoyage.
- Réalisation d'une demande d'investissement pour installer les équipements nécessaires à la prévention des déversements de GPI.